



CONSEIL RESTREINT

Mercredi 10 mars 1993

SECRET

- SITUATION DANS L'EX-YOUGOSLAVIE

- SITUATION AU RWANDA

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. BEREGOVY	Premier ministre
M. DUMAS	Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères
M. JOXE	Ministre de la défense
M. DEBARGE	Ministre délégué à la coopération et au développement

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE	Secrétaire général
M. le général QUESNOT	Chef d'état-major
M. DELAYE	Conseiller

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. l'amiral LECOINTRE	Chef du cabinet militaire
M. FOUGIER	Secrétaire général de la défense nationale

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. BOIDEVAIX	Secrétaire général
--------------	--------------------

MINISTERE DE LA DEFENSE

M. NICOULLAUD	Directeur du cabinet
M. l'Amiral LANXADE	Chef d'état-major des armées
M. le général RANNOU	Chef du cabinet militaire

SECRETARE GENERAL DU GOUVERNEMENT

M.DENOIX de SAINT MARC	Secrétaire général
------------------------	--------------------

II - SITUATION AU RWANDA

M. DEBARGE fait le point de la situation. Il évoque notamment un rapport de la ligue internationale des droits de l'homme sur les exactions commises, de part et d'autre, sur la population. Ce rapport est sévère sur le comportement des troupes gouvernementales. La Belgique envisage de rappeler son ambassadeur à Kigali en consultation.

Le Président de la République demande que l'ambassadeur du Rwanda en France soit convoqué au ministère des affaires étrangères pour fournir des explications.